

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Comité technique paritaire

Nomination

Service déconcentré du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

Arrêté du 10 février 2010 portant modification de l'arrêté du 18 septembre 2008 modifié portant nomination des membres du comité technique paritaire ministériel du ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville compétent pour les services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

NOR : MTSO1081071A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville,

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;

Vu l'arrêté du 18 septembre 2008 portant nomination des membres du comité technique paritaire ministériel du ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité compétent pour les services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, modifié,

Arrête :

Article 1^{er}

Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté du 18 septembre 2008 susvisé sont modifiées comme suit, s'agissant des membres représentant l'administration :

Membre suppléant

Mme Evelyne VELICITAT, inspectrice du travail à la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Montpellier, est nommée membre suppléant du comité technique paritaire ministériel en qualité de représentant du personnel, à compter du 4 mars 2010, en remplacement de Mme Dominique PENNAZZI.

Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Fait à Paris, le 10 février 2010.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur de l'administration générale
et de la modernisation des services :

Le chef de bureau de la mission des relations sociales et des statuts,
J. ELISSABIDE